

# Conseil de développement

## Rapport d'activité 1<sup>er</sup> mandat 2019-2022



« La Communauté de communes Vie et Boulogne a décidé en 2019 de se doter de son propre Conseil de développement.

*Cette nouvelle instance consultative, ancrée sur le territoire et placée aux côtés du conseil communautaire, est un espace de réflexion, de dialogue et d'aide à la décision des élus en faveur du développement de Vie et Boulogne.*

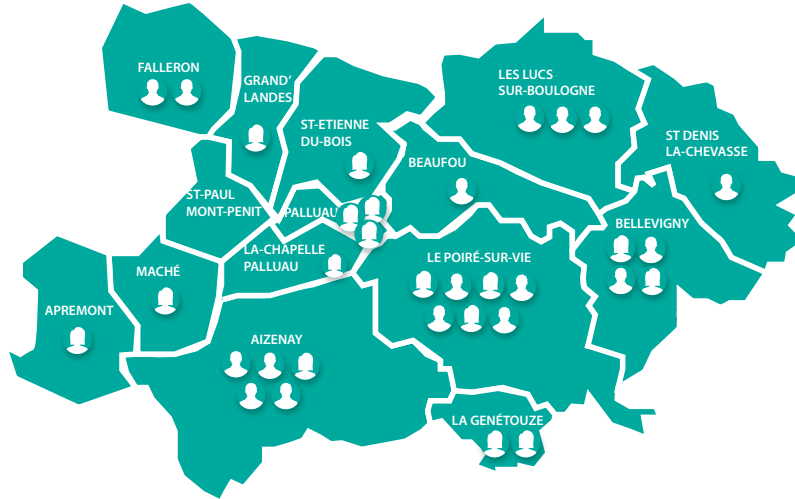
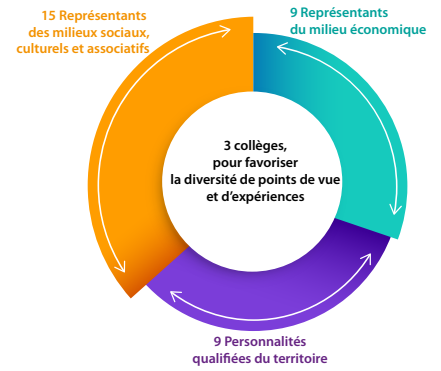
*Au cours de ce premier mandat, nous avons missionné le conseil sur 4 thématiques : urbanisme, climat, mobilités, projet social. Les travaux réalisés ont permis à la collectivité de bénéficier de regards extérieurs, d'avis et de propositions enrichissant les réflexions et les politiques publiques.*

*Je tiens à remercier tous les membres pour leur investissement.»*

**Guy Plissonneau, Président de la Communauté de communes Vie et Boulogne**

# Composition du Conseil de développement Vie et Boulogne

Espace de réflexion, de dialogue et d'aide à la décision des élus de la communauté de communes, le **Conseil de développement** se compose d'une trentaine de membres, nommés pour 3 ans, issus des forces vives du territoire. 14 communes sont représentées sur les 15 du territoire. Les membres s'impliquent librement selon leurs envies et disponibilités pour participer aux réunions plénières, comité d'animation, groupes projet.



« J'ai répondu à l'appel à candidatures pour rencontrer d'autres personnes, échanger nos points de vue, proposer des projets et des solutions au plus près de la réalité. »

## Comité d'animation



« Je me suis engagé au Conseil de développement pour partager des expériences et des motivations pour aider à construire un environnement solidaire, actif et contribuer à un développement local responsable. »

« Faire partie du Conseil de développement me permet en tant que citoyen de participer à la réflexion et à des échanges qui concernent les décisions qui sont prises sur le territoire où nous vivons. »

## Moyens

- Accompagnement par les élus et les services communautaires (Guy Plissonneau, élu référent • Charlotte Poitral, technicienne référente)
- Portail documentaire
- Mise à disposition de locaux, moyens matériels
- Communication : site Internet CCVB et magazine CCVB

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT A COMMENCÉ SES TRAVAUX

Installé il y a un an et composé d'une trentaine de membres, forces vives du territoire, le conseil de développement est un espace de **réflexion**, de **dialogue** et d'**aide à la décision** des élus communautaires.



Sa 1<sup>re</sup> mission a été de rendre un avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat. Au cours d'une dizaine de réunions, les membres ont examiné le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le règlement. Cette lecture citoyenne va permettre notamment d'ajuster et de préciser certaines règles.

Sa 2<sup>e</sup> mission, toujours en cours, concerne le Plan Climat Air Energie Territorial. Les conseillers évaluent l'ambition du projet, réfléchissent aux modalités de mobilisation des citoyens, agrémentent les fiches-action thématiques.

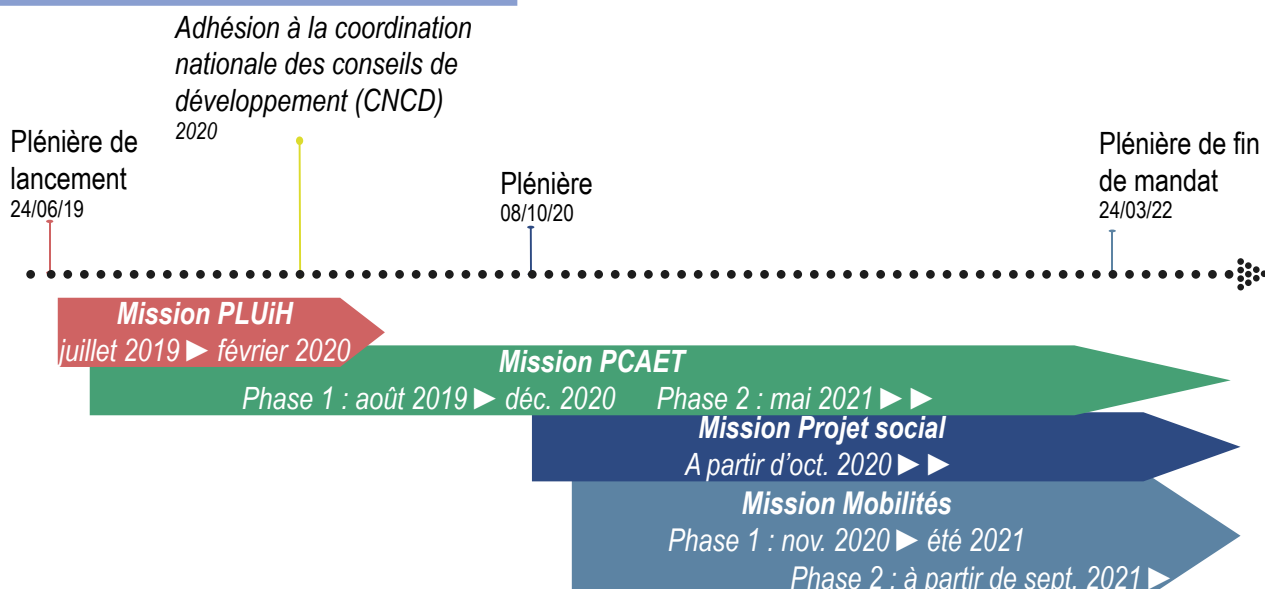
Pour Eliane Blé, présidente du conseil, la diversité des membres tant par leurs expériences, engagements ou lieu d'habitation, permet de confronter les points de vue, d'enrichir les échanges et de co-construire des avis éclairés aux élus et techniciens en charge des dossiers.

## Fonctionnement

- **Les séances plénières** réunissent l'ensemble des membres du conseil pour définir et suivre les travaux, échanger avec les élus communautaires.
  - **26 juin 2019, plénière d'installation**
  - **8 octobre 2020** : actualités communautaires - partage du bilan d'activités et des perspectives de travail
  - **24 mars 2022, plénière de fin de mandat** : avancées des missions - intervention de Christophe Parreau, directeur d'OESTV sur les dynamiques du territoire
- **Le comité d'animation** réunit quelques membres du conseil et le technicien référent de la communauté de communes pour coordonner et suivre les travaux du Conseil de développement, préparer les plénières. Il s'est réuni 6 fois durant le mandat.
- **Les groupes projet** sont constitués en fonction des saisines et auto-saisines. Ils se réunissent avec les membres volontaires, le temps de la mission. 3 groupes projet ont été formés au cours du mandat.



## Temps forts du mandat



## 4 Lettres de missions

Le Conseil de développement a répondu aux 4 lettres de missions confiées par les élus. Il n'a pas souhaité s'auto-saisir de nouvelles missions.

### ► **Plan local d'urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH)**

**Rapporteur :** Hubert Chevolleau. 14 membres dans le groupe projet.

Élus réf. : Guy Plissonneau, Franck Roy, Gérard Tenaud

Techn. réf. : Coralie Malidin

**Mission :** Rendre un avis sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal et Habitat • examen du diagnostic, du PADD, du règlement, des cartes...

- 10 réunions de travail, de juillet 2019 à février 2020, dont 4 avec les élus et/ou techniciens.
- Mission achevée en février 2020. Présentation de l'avis en bureau communautaire. [A consulter ici](#)
- Modification de certains points du règlement à la suite de cet avis. Approbation du PLUiH en février 2021.



«Le PLUiH nous paraît dans son ensemble adapté aux enjeux du territoire, cohérent et compréhensible. Nous avons essayé de nous mettre à la place d'habitants qui sont confrontés à l'application du PLUiH. Nous avons soulevé plusieurs points qui méritaient des précisions pour une bonne compréhension et interprétation des règles.»

**H. Chevolleau**

### ► **Plan climat air énergie territorial (PCAET)**

**Rapporteur :** Hervé Gauvrit. 17 membres dans le groupe projet

Élue réf. : Sabine Roirand

Techn. réf. : Aude Renolleau

**Mission :**

**Phase 1 :** Rendre un avis sur l'élaboration du Plan climat air énergie territorial • enrichissement des réflexions (ateliers, réunions publiques) • examen des fiches action, priorisation... • relais auprès des acteurs du territoire

- 8 réunions et échanges à distance.
- Avis rendu en décembre 2021. Intégration de la majeure partie des observations. [A consulter ici](#)
- Approbation du PCAET en juillet 2021.



«L'ensemble des 57 fiches constitue un document de référence conséquent. Le conseil de développement soumet différentes propositions pour les enrichir. La prochaine phase consistera à définir comment les équipes intercommunales et municipales s'emparent du document et comment les réalisations concrètes peuvent se mettre en place avec les différents acteurs concernés.» **H. Gauvrit**

**Phase 2 :** Contribution à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation du PCAET.

- Participation à des temps de concertation et d'animation ouverts au grand public (Rendez-vous pour le climat...)
- Intégration de 2 membres du conseil au comité de pilotage éolien.

## ► **Projet social intercommunal**

10 membres

Élues réf. Gaëlle Champion, Delphine Hermouet

Techn. Réf. : Charlotte Poitral

**Mission : Participer à l'élaboration du projet social intercommunal en enrichissant les groupes de travail réunissant élus, professionnels et habitants.**

- Pas de groupe projet, mais une participation aux réunions de travail thématiques : petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux services et démarches administratives, accompagnement social
- 11 réunions à partir d'octobre 2020 : élaboration des diagnostics et des plans d'action

► Projet social signé en sept. 2021 et enrichi en 2022

► [Découvrir ici](#) le Projet social intercommunal «Vivre et grandir ensemble»



«Les réunions de travail accès aux services et accompagnement social auxquelles j'ai participé ont permis de faire se rencontrer de multiples acteurs qui interviennent au niveau local et de favoriser les synergies et les initiatives de proximité au service de la population.» **B. Philippe**

## ► **Mobilités**

**Rapporteur** : Jean-Yves MOALIC. 11 membres dans le groupe projet

Élue réf. : Sabine Roirand

Techn. réf. : Hugues Carpentier

5 réunions de travail à partir de nov. 2020



### **Phase 1 : Contribution sur le Schéma directeur des modes actifs**

• Enrichissement du diagnostic (points forts/points noirs), participation à des ateliers vélo.

► Approbation par le conseil communautaire en sept. 2021

### **Phase 2 : Benchmarking sur les bonnes pratiques alternatives en matière de mobilités sur des territoires comparables à partir d'oct. 2021**

• Sélection de plusieurs territoires et expériences en cohérence avec les priorités mobilité fixées par le bureau communautaire.

• Échanges avec les référents, analyse, synthèse.

[Synthèse à consulter ici](#)



«Paradoxalement, la mission mobilités a commencé en nov. 2020 en période de restriction de déplacement (Covid). Nos recherches ont permis de découvrir une diversité de modes de déplacements alternatifs qui pourraient apporter des solutions adaptables à notre territoire.» **J-Y. Moalic**

## Bilan du mandat

21 membres ont répondu à l'enquête de fin de mandat pour partager leurs ressentis sur les premières années d'activité et leurs suggestions.

La moitié des répondants souhaite se réengager sur un second mandat.

### Quelques témoignages issus de l'enquête

« J'ai pris plaisir à m'investir pour mon territoire, à rencontrer et échanger avec des personnes que je n'aurai peut-être jamais croisées.

L'instance est très intéressante et d'actualité, mais je n'ai malheureusement pas réussi à m'investir par manque de disponibilité.

Les contraintes sanitaires ont déséquilibré l'organisation du Conseil de développement. Le Covid m'a fait décrocher.

Les missions confiées au cours de ce premier mandat étaient variées et clés pour les perspectives d'avenir de la Communauté de communes Vie et Boulogne. Nous avons pu travailler dans un climat de confiance en disposant de bases d'informations riches. Les invitations à participer aux ateliers et réunions publiques étaient très utiles aux réflexions. L'appui des équipes de Vie et Boulogne a été précieux. Le contexte de la pandémie Covid a certes perturbé et ralenti les rencontres, mais nous avons en partie compensé cela par l'utilisation des outils en ligne.

S'engager au sein du Conseil de développement m'a permis d'entrer au cœur des enjeux stratégiques du territoire. Grâce à nos travaux, la collectivité a bénéficié d'avis différents.



### Éliane Blé, Présidente

« Malgré cette période chaotique, les membres du Conseil de développement se sont investis pour ce premier mandat selon leurs possibilités et leurs disponibilités dans un esprit cordial, avec écoute et respect des différents points de vue.

Le groupe, riche d'une diversité de connaissances et d'expériences, a pu mener à son terme les 2 premières lettres de mission en rendant des avis sur le PLUiH et le PCAET.

Actuellement, les membres du Conseil de développement sont investis sur les mobilités et le projet social intercommunal et 2 représentants siègent dans le comité de pilotage éolien. Il reste encore beaucoup à faire sur ces thématiques.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de développement pour leur engagement bénévole au service de notre territoire. Je remercie également les élus pour leur confiance et leur écoute, et l'ensemble des services de la CCVB avec un soutien et une coordination par Charlotte Poitral que je remercie particulièrement.

Nous avons appris à nous connaître et à partager nos idées pour un bien-être de la population du territoire, nous avons mené cette expérience citoyenne dans un esprit constructif et convivial. »

### Des suggestions pour un prochain mandat

- Intégrer plus de jeunes et faciliter la participation des actifs (réunions après 18h30 ? le samedi ?)
- Bien clarifier les attendus vis-à-vis du Conseil de développement, proposer des lettres de mission précises, qui aboutissent à des résultats concrets
- Poursuivre et renforcer les échanges directs avec les élus et les techniciens pour avancer ensemble
- De nouvelles thématiques à explorer : santé, bien vieillir domicile, alimentation